



Le 29 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

CORONAVIRUS

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Shephard

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M^{me} Landry

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Coon

L'hon. M. Crossman

SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF

M. Coon

L'hon. M^{me} Green

L'hon. M^{me} Green

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault

L'hon. M^{me} Shephard

[Traduction]

CORONAVIRUS

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, encore une fois, le premier ministre dit quelque chose et ne pense pas à ce qu'il devrait dire. Vendredi, en parlant de la pandémie de COVID-19 et du virus, il a dit que nous contracterions tous la maladie.

Je vais citer André Picard, qui est chroniqueur de santé au *Globe and Mail*. Voici ce qu'il a indiqué : Le but premier de Santé publique est de protéger la population, mais surtout les membres les plus vulnérables de la société. En ce qui concerne la COVID-19, le premier ministre ne se soucie-t-il pas des personnes les plus vulnérables de la province? Je veux entendre le premier ministre à cet égard. A-t-il en fait pensé à viser la protection des personnes les plus vulnérables?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais que le chef de l'opposition aime choisir sélectivement. Ce que j'ai dit au sujet de la situation actuelle, c'est la même chose qu'avait dite Santé publique, c'est-à-dire que nous constaterons que le nombre de personnes atteintes et le nombre de cas augmenteront. C'était très clair. La D^{re} Russell et Santé publique ont été très claires à cet égard.

À mon avis, le chef de l'opposition devrait regarder autour de nous et examiner la situation dans différentes provinces du pays. Nous sommes tous dans la même situation. Nous allons tous de l'avant. Oui, Monsieur le président, il y a plus de cas, et nous savions que cela se produirait. Nous disons qu'il faut toujours se faire vacciner et se tenir au courant. Toutefois, nous allons dans une direction réclamée par les gens. Nous allons dans une direction qui nous permettra de composer avec la COVID-19 et avec une nouvelle normalité — une nouvelle normalité qui reflète le fait que nous devons composer avec la réalité actuelle.

J'encourage le chef de l'opposition à examiner les recommandations de Santé publique, car ce sont les règles que nous suivons, et j'appuie notre Santé publique, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre ne devrait pas essayer de modifier les propos qu'il a tenus vendredi. Les nouveaux chiffres ont été publiés aujourd'hui. Les nouveaux chiffres ont été publiés aujourd'hui. Il y a eu 13 autres décès au cours des 7 derniers jours. Il y en a eu 29 au cours des 14 derniers jours. Il s'agit d'environ 2 décès par jour — 2 décès par jour.

J'aimerais revenir sur ce qu'a indiqué André Picard, c'est-à-dire que les gens les plus vulnérables sont à risque. Les personnes âgées de 85 ans et plus sont environ 340 fois plus à risque. Les personnes âgées de 75 à 84 ans sont 140 fois plus à risque. Les personnes âgées de 65 à 74 ans sont 65 fois plus à risque. Il y a davantage de décès. Les gens sont plus

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à risque. Monsieur le premier ministre, nous expliqueriez-vous pourquoi vous avez abandonné les gens du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne la gestion de la COVID-19?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, j'aimerais souligner que ce n'est pas nous qui avons abandonné en ce qui concerne la COVID-19.

Vous savez, la transition, c'est difficile. C'est difficile, et je sais que les gens éprouvent beaucoup d'anxiété. Je le ressens tous les jours. La COVID-19 a touché un grand nombre de personnes, mais examinons des faits, je vous prie.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, 61 % des personnes âgées de plus de 50 ans ont reçu leur dose de rappel. Elles ont reçu deux doses ainsi qu'une dose de rappel. Une dose de rappel a également été administrée à 73 % des personnes âgées de 60 à 64 ans, à 82 % des personnes âgées de 65 à 69 ans et à 86 % des personnes âgées de 70 à 74 ans. Nous avons vécu deux années difficiles au cours desquelles nous avons renseigné les gens du Nouveau-Brunswick sur les façons de se protéger. Nous devons trouver une façon de tenir bon. Ce n'est pas facile, et les gens éprouvent de l'anxiété. Toutefois, les gens d'en face peuvent fournir une aide.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, peut-être que la ministre a en partie raison. C'est certain que, lorsque nous siégeons au comité sur la COVID-19, de meilleures décisions étaient prises. C'est clair — c'est clair.

Cela étant dit, Monsieur le président, la ministre doit prendre ses responsabilités. Regardons ce qui se passe aujourd'hui. C'est la dernière journée où nous allons recevoir des données et des statistiques pour informer les gens. Selon le premier ministre, les gens seront atteints de la COVID-19, mais ils pourront au moins faire tout ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes pour éviter de l'être. Nous pourrions recevoir de l'information chaque jour du *The New York Times*, mais nous ne pourrions pas en recevoir de notre propre gouvernement, ici, au Nouveau-Brunswick. La ministre ou le premier ministre peuvent-ils revenir sur cette décision et fournir l'information aux gens du Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous avons tous des responsabilités à la Chambre, et je prends les miennes très au sérieux. Je ne vais pas semer la peur. Nous passons d'un tableau de bord à ÉPICOVID.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Des renseignements seront accessibles. Les gens du Nouveau-Brunswick savent qu'ils doivent chaque jour tenir compte de la situation. Nous n'avons pas dit que la pandémie de COVID-19 était terminée. Nous faisons la transition vers une vie où nous composerons avec le virus parce qu'il le faut.

Le public a répondu. Le nombre de doses de rappel dans notre province est à la hausse, et je dois demander à tous les gens du Nouveau-Brunswick de continuer à recevoir les doses de rappel. C'est très important. Puisque l'efficacité du vaccin diminue au fil du temps, nous avons besoin d'une telle protection pour tout le monde. Cela fonctionne. Nous remarquons que le nombre de personnes admises aux soins intensifs a diminué au cours de la dernière semaine. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : J'ai écouté la ministre, et, puisqu'elle est responsable de Santé publique, je veux lui rappeler que, selon l'article d'André Picard, le but premier de Santé publique est de protéger la population, mais surtout les membres les plus vulnérables de la société. La ministre affirme que nous avons tous des responsabilités, et c'est vrai, mais le gouvernement a également des responsabilités.

La situation est encore difficile. Nous constatons autour de nous que la sixième vague est là. Elle est là, mais le gouvernement actuel ne semble pas vouloir offrir de plan pour tenter d'atténuer les risques de la sixième vague. Nous savons que le taux de vaccination des enfants est faible au Nouveau-Brunswick, et, d'après nous, le gouvernement ne fait rien de concret à cet égard. Le premier ministre peut-il nous dire de façon générale si le gouvernement viendra en aide aux gens du Nouveau-Brunswick si la situation empire?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, quand le chef de l'opposition prendra la parole, il pourrait peut-être nous dire ce qu'il aimerait que nous fassions. Depuis qu'il a quitté le comité sur la COVID-19, il semble avoir oublié tous les renseignements que Santé publique lui avait transmis.

Santé publique examine tous les déterminants sociaux de la santé. Il est important d'être en bonne santé sur les plans physique, mental et spirituel. Il nous incombe à tous de comprendre que nous devons — nous devons — tenir compte de tous les aspects en question. Toutes les recommandations de Santé publique n'ont jamais visé qu'un seul facteur. Toutes les recommandations étaient composées de nombreux éléments. Elles continuent de l'être. Santé publique est à nos côtés tout au long de la pandémie, et nous sommes à ses côtés.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je ne doute pas que Santé publique est du côté des gens du Nouveau-Brunswick. Je m'inquiète du gouvernement. Honnêtement, on dirait que le premier ministre a abandonné quand il dit que nous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

attraperons tous le virus. On dirait qu'il a abandonné. Monsieur le premier ministre, avez-vous demandé à Santé publique d'abandonner également? Lui avez-vous donné de telles instructions? L'avez-vous fait?

Il y a une sixième vague qui inquiète beaucoup de personnes au Nouveau-Brunswick — certainement les personnes les plus vulnérables, celles qui sont à risque. Je pense qu'il est temps que le gouvernement commence à parler de cette sixième vague et à expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick quoi faire si la situation empire. Nous constatons partout ailleurs, à certains endroits, que la situation s'aggrave beaucoup. Si la situation empire, le gouvernement agira-t-il? Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour essayer de minimiser les risques de la sixième vague?

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, je suppose qu'il pourrait s'agir là d'une nouvelle approche libérale où les gens d'en face veulent semer la peur, orienter les politiques à partir de l'autre côté de la Chambre et ne pas participer quand ils en ont l'occasion.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Nous portons aujourd'hui un masque à la Chambre. À UNB, il faut porter le masque. À la Cour provinciale, il faut porter le masque. Les entités peuvent déterminer leur niveau de risque et les précautions qu'elles veulent prendre. Les foyers de soins et les hôpitaux fonctionnent encore à un niveau opérationnel. J'ai entendu des défenseurs dire : Rouvrez les foyers de soins aux visites, car nous voulons voir nos êtres chers. Ils ont raison, mais des politiques sont encore nécessaires pour atténuer les risques. Il ne s'agit donc pas d'une mêlée générale, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, en effet, il y a des employeurs qui ont pris, je crois, la sage décision de continuer à porter le masque, comme je le fais — comme nous le faisons tous — ici, à la Chambre. La Nouvelle-Écosse, dans son système scolaire, utilise toujours le masque. Au Québec, il est obligatoire pour encore quelques jours, et le gouvernement changera peut-être d'avis.

Je demande à la ministre si elle peut nous donner aujourd'hui, parce que c'est un facteur très important, le nombre de cas positifs dans une zone. La ministre pourrait-elle nous donner le taux de cas positifs vérifié au Nouveau-Brunswick?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Oui, Monsieur le président, selon le rapport d'aujourd'hui, il y a dans notre province 3 096 nouveaux cas dépistés au moyen des tests PCR et 4 551 nouveaux cas diagnostiqués au moyen du dépistage rapide. Le nombre d'hospitalisations s'élève à 142, ce qui représente une augmentation par rapport à 129 hospitalisations, et, puisque le député d'en face a parlé de la Nouvelle-Écosse, je dirai que le nombre de personnes touchées dans notre province est inférieur au nombre de personnes touchées en Nouvelle-Écosse.

Il faut noter que 60 % des personnes hospitalisées ne se sont pas rendues à l'hôpital en raison de la COVID-19. Elles se sont rendues à l'hôpital et ont subi un test de dépistage dans le cadre d'un protocole visant à assurer la prise des mesures nécessaires pour éviter la propagation de la maladie. Ainsi, 60 % des patients hospitalisés sont des personnes qui se sont rendues à l'hôpital pour une raison autre que la COVID-19 et ont alors été déclarées positives.

En tout, 8 personnes se trouvent aux soins intensifs, ce qui représente une baisse par rapport à 16 hospitalisations aux soins intensifs. Comme l'a mentionné le député d'en face, il y a eu 13 décès. Notre population est vulnérable, Monsieur le président, et chaque décès nous attriste. C'est pourquoi nous nous employons à prendre des précautions dans les milieux vulnérables.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Je tiens à remercier la ministre d'avoir présenté des statistiques. Toutefois, après aujourd'hui, nous ne disposerons plus de telles statistiques.

Je tiens à indiquer à la ministre le taux de positivité enregistré hier au Nouveau-Brunswick. Il correspond au double de la moyenne nationale. Je l'ai obtenu de Santé Canada, et non du gouvernement provincial. Le taux de positivité était de 32,1 % au Nouveau-Brunswick, et il était de 15,6 % à l'échelle nationale. Notre population au Nouveau-Brunswick est vulnérable, et c'est pourquoi, en tant que gouvernement, nous avons la responsabilité de faire tout notre possible pour tenter de protéger les gens.

La pandémie n'est pas terminée, et je pense que la ministre l'a dit. L'Organisation mondiale de la Santé n'a pas encore déclaré la fin de la pandémie, d'après ce que j'ai entendu ou lu. La situation est grave ; je tiens donc à ce que le premier ministre réponde simplement à la question suivante : Si la sixième vague s'aggrave — car nous constatons une telle situation partout ailleurs — et que le taux de positivité continue d'augmenter, prendra-t-il des mesures en axées sur la santé publique?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous avons dit dès le premier jour de la pandémie de COVID-19 que nous collaborerions avec Santé publique, que nous suivrions ses recommandations et que nous les mettrions en oeuvre. Le député faisait partie du comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19, mais il s'en est retiré. Il a compris les renseignements qui ont été présentés et il s'agissait de renseignements importants.

Vous savez, Monsieur le président, nous savons qu'une sixième vague est imminente. Nous la voyons maintenant. Toutefois, nous savons aussi que la situation qui a cours dans notre province perdure ailleurs. Nous suivons les données épidémiologiques. Nous avons des taux de vaccination élevés. Il n'y a pas de réponse facile, mais, si Santé publique nous dit que nous devons prendre plus de mesures... Santé publique fournira des recommandations au gouvernement. Monsieur le président, voilà comment nous procédons à cet égard. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'aurais préféré ne pas avoir à poser aujourd'hui de questions sur la pandémie et sur la façon dont elle est gérée à l'heure actuelle. J'aurais préféré que le gouvernement présente régulièrement des comptes rendus aux gens du Nouveau-Brunswick afin qu'ils aient tous les outils dont ils peuvent se servir pour tenter de faire...

En fonction des décisions que prend le gouvernement, les gens du Nouveau-Brunswick doivent prendre leurs propres décisions. Toutefois, il n'y aura même plus de comptes rendus après aujourd'hui. Le *New York Times* continuera à fournir des données ; nous consulterons donc quotidiennement le *New York Times*. Je suppose que, après aujourd'hui, c'est ce que nous devons faire. Nous nous tournerons vers Santé Canada, car le ministère fournira des renseignements. Pourquoi le gouvernement ne les fournira-t-il pas?

Aujourd'hui, dans le système de santé de notre province, 633 employés sont en isolement. Cela doit avoir une incidence sur le niveau des services fournis aux gens du Nouveau-Brunswick. Je demande simplement si le gouvernement est prêt. Si la sixième vague s'aggrave — et c'est le cas partout ailleurs — le gouvernement interviendra-t-il rapidement et promptement?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je crois que nous avons fait preuve d'une grande souplesse dans la gestion de la pandémie de COVID-19. Je crois que nous avons pris toutes les mesures possibles, compte tenu des renseignements dont nous disposions, pour prendre les meilleures décisions possibles.

Le député d'en face, le chef de l'opposition — un chef —, a participé aux travaux. À l'heure actuelle, ses compétences en leadership semblent se réduire à de l'alarmisme et au renforcement de la stratégie de l'opposition auprès du public, et il espère que, si les choses

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dérapent, les parlementaires du côté de l'opposition auront adopté la bonne position. Ils ne seront jamais critiqués pour avoir simplement sauté sur l'occasion et diffusé des renseignements. Après tout, le député espère-t-il que les choses dérapent? Veut-il que nous nous confinions de nouveau?

Dites-moi quelles sont les solutions qu'il entend proposer, Monsieur le président, car il y a de nombreux moyens pour protéger les gens et la vaccination est le premier.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Évidemment, la ministre ne prend pas d'engagement. Si la sixième vague que nous voyons ailleurs dans le monde arrive ici... Elle est déjà ici, mais disons qu'elle deviendrait féroce ici. Non. Non, nous ne voulons pas que les choses aillent mal pour les gens du Nouveau-Brunswick. Jamais.

Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement et le premier ministre prennent l'engagement de ne pas baisser les bras par rapport à la pandémie. Il ne faudrait pas vouloir que tout le monde soit infecté par la COVID-19. Il faut prendre les mesures nécessaires, en matière de santé publique, pour protéger la population, et plus particulièrement les plus vulnérables. J'ai donné les statistiques quant aux taux de vulnérabilité des gens plus âgés. Nous voulons un engagement que ce gouvernement prendra les mesures nécessaires pour protéger la population et les plus vulnérables.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, depuis le début de la pandémie — et, en fait, depuis un peu avant le début de la pandémie —, le gouvernement prend des mesures dont les gens ont besoin, et Santé publique nous donne des conseils et des recommandations.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Si Santé publique nous disait d'effectuer des fermetures, nous en discuterions avec les gens de l'opposition. Nous travaillons pour traverser la pandémie de COVID-19 et gérer la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Je sais que nous avons composé avec le variant Alpha et avec le variant Delta et que nous devons maintenant composer avec le variant Omicron. Je crois qu'il y a également un variant BA.2. Nous savons que la situation se poursuivra et, bien sûr, nous ferons ce qui

Questions orales

s'impose pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, nous gérerons la situation au fur et à mesure qu'elle se développera. Nous prévoyons gérer la situation pour traverser la pandémie de COVID-19. Voilà le plan.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, cela a été très clairement établi que le gouvernement actuel applique deux poids et deux mesures lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la réforme municipale. Nous avons vu de nombreux exemples de traitements différents, selon les régions de la province, en ce qui concerne les délimitations des entités et des districts ruraux. C'est évident que ce qui est bon pour les uns n'est pas forcément bon pour les autres. En tant que parti dont les racines sont fermement ancrées dans les principes de l'égalité des chances, notre parti trouve cela répréhensible.

Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale peut-il expliquer pourquoi la demande d'exception pour Stilesville, une collectivité située dans la circonscription du ministre des Finances, a été acceptée, tandis qu'une exception pour Lac Baker a été refusée? Je demande au ministre d'énoncer clairement les critères selon lesquels les deux demandes ont été évaluées.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci pour la question. Comme vous le savez, les changements ne sont pas faciles. Nous faisons une réforme de la gouvernance locale. C'est la première fois en 15 mois que nous avons finalement vu, dans la déclaration du député de Tracadie-Sheila, la position du Parti libéral face à la gouvernance.

Monsieur le président, c'est de la politique de division.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : C'est de la politique de division. Si vous aviez parlé... Le député de Tracadie-Sheila a-t-il parlé au maire Haché, à Lamèque? Avez-vous parlé à Jean-Pierre

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Ouellet, le maire du Haut-Madawaska? Avez-vous parlé à la mairesse Dawn Arnold, à Moncton?

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Avez-vous parlé à la mairesse de Saint John, M^{me} Reardon? J'ai parlé à ces personnes. Elles veulent mettre en œuvre la réforme de la gouvernance locale. Je peux vous le dire : Il n'y a pas de complot. Le complot Chiasson n'existe pas. Nous allons de l'avant.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, aujourd'hui, le premier ministre fédéral publiera son plan visant à réduire de 730 millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre dans le pays en seulement huit ans. La question est la suivante : Quel rôle le Nouveau-Brunswick jouera-t-il dans cette transformation au cours des huit prochaines années? Il ne s'agit que d'un cycle électoral.

Si nous ne progressons pas volontairement sur la voie de la transformation au cours de la présente décennie, nous serons obligés de le faire dans la prochaine décennie en raison d'une catastrophe. Il sera essentiel, en vue d'arrêter de consommer du charbon et d'électrifier notre système de transport, d'établir la boucle de l'Atlantique pour nous alimenter, de façon renouvelable, en énergie verte produite par des ressources hydroélectriques du Québec et du Labrador. Toutefois, cela ne figure aucunement dans le budget. Selon des rumeurs provenant de la Nouvelle-Écosse, notre premier ministre ferait obstacle à la boucle. Monsieur le président, pourquoi le premier ministre bloque-t-il l'établissement de la boucle de l'Atlantique?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Je remercie grandement le parlementaire d'en face pour sa question. Un communiqué du gouvernement fédéral au sujet de la carboneutralité et de la boucle de l'Atlantique vient d'être publié dans le *Telegraph-Journal* et indique que les discussions sur le sujet se



Questions orales

poursuivent. Comme le sait le député d'en face en raison de son comité, les choses progressent au sein du Secrétariat des changements climatiques. Nous obtiendrons prochainement du secrétariat des mises à jour sur nos objectifs et la progression de projets d'énergie verte.

Nous venons de terminer un grand nombre de réunions concernant les documents *Ce que nous avons entendu*, au cours desquelles des personnes et des groupes ont exprimé leur point de vue. Le tout est positif et vise à aller de l'avant en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation. En ce qui concerne l'énergie verte et la production d'énergie renouvelable, nous progressons dans ce sens et nous avons hâte d'en entendre parler davantage très prochainement. De plus, les véhicules électriques gagnent en popularité. Quel moment opportun pour cela, étant donné le prix du carburant. Plus d'infrastructures sont prévues également. Nous allons de l'avant. Merci.

SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, nous avons l'impression d'être sur la côte Magnétique à Moncton. Nous avançons à reculons.

Au Nouveau-Brunswick, la conduite est le facteur qui contribue le plus à la crise climatique. Le transport collectif dans les zones urbaines et rurales, lequel est nécessaire pour tant de raisons, est un moyen efficace de réduire rapidement les émissions de carbone. Pourtant, les maires de nos municipalités ont été obligés d'aller voir le premier ministre, en quémandeurs, pour le supplier d'accepter les dizaines de millions de dollars du gouvernement fédéral afin d'améliorer l'accès au transport collectif. Quelle humiliation.

L'an dernier, le premier ministre n'a pas voulu toucher l'argent et a grommelé quelque chose à propos des lignes de métro. Il y a assez d'argent au titre des 170 millions de dollars en recettes de la taxe sur le carbone prévues dans le budget pour que le gouvernement provincial consacre des fonds en contrepartie du financement fédéral. Monsieur le président, le premier ministre évitera-t-il de commettre la même erreur cette année et prendra-t-il les fonds fédéraux pour améliorer le transport collectif actuel et permettre aux personnes qui en ont besoin d'y avoir accès?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous avons travaillé très fort avec nos homologues fédéraux pour comprendre les besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Notre province est fortement rurale.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Questions orales

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Nos besoins en matière de transport sont très différents de ceux des gens de Toronto ou de Montréal. Le gouvernement fédéral est à l'écoute. Il suit la façon dont nous pouvons améliorer les critères de ses programmes de financement afin que, au Nouveau-Brunswick, le transport collectif puisse s'intégrer dans ses programmes. Nous travaillons en très étroite collaboration avec nos homologues municipaux et nous élaborons avec eux des programmes afin qu'ils puissent avoir accès aux fonds pour travailler à l'écologisation de leur parc de véhicules. Monsieur le président, je peux également vous dire que le ministère des Transports et de l'Infrastructure travaille à l'écologisation du parc de véhicules du gouvernement.

Je remercie le député d'en face pour sa question très pertinente. Nous vous fournirons de plus amples renseignements sur les programmes auxquels nous travaillerons avec nos partenaires municipaux. J'ai hâte de m'entretenir avec vous à ce sujet.

[Original]

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Je veux revenir sur la question des terrains qui ont été enlevés de l'entité 40 et placés dans un district rural. La semaine dernière, lors d'une entrevue avec *l'Acadie Nouvelle*, le ministre a affirmé que toutes les terres de la Couronne doivent faire partie des districts ruraux et que c'était une erreur de la part du ministère. En plus, quand le journaliste a voulu plus d'information sur les terrains, le ministre lui a dit qu'il ne disposait pas des détails sur les terrains visés.

Les faits sont les suivants, Monsieur le président : Les quatre terrains appartiennent à la compagnie Irving, sont d'une superficie de 25 000 ha et sont évalués à plus de 700 000 \$. Cela appartient à la compagnie Irving depuis les années 1970.

Ma question est simple, Monsieur le président. Je veux savoir si le ministre a fait exprès pour induire la population en erreur ou s'il connaît mal ses dossiers.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, le complot Chiasson continue à progresser dans l'histoire. Il y a huit cartographes qui travaillent au ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Ces cartographes travaillent aux cartes du Nouveau-Brunswick. Le 4 mars était la date limite pour s'assurer que les cartes des entités étaient envoyées à Élections Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, il n'y a aucun complot derrière tout cela. La position du Parti libéral est-elle de travailler contre les sociétés néo-brunswickoises? Est-ce bien ce que j'entends aujourd'hui? Au sein du ministère, nos cartographes travaillent. La politique était vraiment facile. Lorsqu'il y a un terrain inoccupé, nous le mettons certainement...

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé.

[Original]

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. La carte provinciale initiale de la réforme incluait les quatre terrains de la compagnie Irving dans l'entité 40. C'était clair. Il ne faut pas oublier que, si l'objectif de la réforme municipale est de renforcer les régions en leur donnant un certain contrôle sur ce qui se passe sur leur territoire, c'est sensé que ces quatre terrains — donc 25 000 ha — fassent partie de l'entité 40.

La peur, c'était certainement que les arrêtés municipaux de l'entité s'appliqueraient aux terrains privés. Donc, je ne peux pas croire que les fonctionnaires ont allumé tout d'un coup et qu'ils se sont dit : Nous avons fait une erreur. Évidemment, le maire de Sackville voulait ces terrains sur le territoire. Donc, quelque part, il y a quelqu'un qui a appelé le ministère pour dire : Attendez un peu, une erreur a été faite, et il faut enlever les terrains de ce territoire et les placer ailleurs. Moi, je veux savoir qui a donné l'autorisation de faire ce changement, Monsieur le ministre.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup pour la question. Encore une fois, ce que le député est en train de faire tout de suite, c'est une fausseté. Comme vous le savez, il y a beaucoup d'acres de terrain au Nouveau-Brunswick. Ces quatre terrains étaient dans un district rural. Quand les cartes ont été faites, dans le livre blanc, la cartographie n'avait effectivement pas été précisée. Des précisions ont été faites.

C'est la première fois, je crois, depuis le dépôt du livre blanc, que nous avons une question spécifique sur ce dossier. Le député n'a pas fait son devoir. Comme je l'ai dit vendredi, il n'a pas fait son travail.

C'est pour cette raison que, depuis quatre mois, les cartographes avaient besoin d'achever les cartes précises. Il fallait avoir achevé les cartes en date du 4 mars pour s'assurer de pouvoir tenir les élections avec les frontières des nouvelles entités le 28 novembre 2022. C'est très clair. Il n'y a eu aucune collusion et aucun complot. C'est le complot Chiasson. Le ministère a fait son devoir, et c'est pour cette raison que...

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Monsieur le président, le gouvernement actuel conviendrait sûrement que tous les gens du Nouveau-Brunswick méritent un accès égal à des soins de santé fiables et de qualité à proximité de leur lieu de résidence. Les services d'obstétrique et d'ophtalmologie de l'Hôpital régional de Campbellton sont actuellement suspendus. Les représentants de Vitalité nous ont dit qu'il s'agissait d'une mesure temporaire — temporaire, Madame la ministre. La situation dure depuis trois ans — trois ans. Il s'agit d'une mesure temporaire, nous a-t-on dit. C'est incroyable et inacceptable. Je demande à la ministre de la Santé, au nom de l'égalité et de l'équité, de dire à la Chambre quand elle fera en sorte que ces services soient rétablis de façon permanente ainsi que de fournir un échéancier pour que soit réglée la situation urgente. Merci.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je remercie le député de Dalhousie de sa question, car la situation est préoccupante. Je pense que le député devrait également savoir que la plus grande difficulté que nous rencontrons concerne le recrutement des spécialistes dont nous avons besoin pour les services en question. Nous y travaillons. Je ne peux pas lui dire aujourd'hui quand nous serons en mesure de rétablir les services de façon permanente pour les gens de sa région. Je sais bien que ces services sont importants pour eux. Je sais bien que les dirigeants de Vitalité en sont conscients. Nous déploierons tous les efforts nécessaires pour rétablir les services le plus rapidement possible. Nous discutons avec les dirigeants concernés et nous leur avons fait part de notre intention à cet égard. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.